

Thème : Toute l'actualité du droit des sociétés en 2 heures

Date : Jeudi 4 juillet 2024 de 12h30 à 14h30

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

Objectifs :

- *Mettre à jour ses connaissances en droit commun et en droit spécial des sociétés*
- *Identifier les enjeux actuels et sensibles en droit des sociétés*
- *Suivre l'actualité législative et jurisprudentielle du droit des sociétés*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- **Le contrat de société (formation – personnalité morale)**
- **Les acteurs de la société (dirigeants – associés)**
- **Les crises dans la société (abus – nullité – responsabilité)**
- **Les évolutions de la société (cession -transformation – dissolution)**
- **Le droit spécial des sociétés (Sociétés civiles -SARL-SAS-SA)**

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive et communication du support avec les principales décisions et réformes analysées

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Madame Sandie LACROIX DE SOUSA, Maître de conférences à l'Université d'Orléans

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- **Tarifs :** 65€ (hors abonnement)

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOEA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.